

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Réunion du Lundi 26 Novembre 2018 au siège du District de la Gironde à Bruges

Présents : M. GAUDET Michel (Président), Mmes Régine COUTHURES et Andrée DELERON, MM. Henri CASSOU CONTE, Jacky COUTHURES, Jean DUCLA, Vincent GUICHARD, Dorino PELLIZZARI.

Absents Excusés : MM. José BEYNEY, Jean-Claude POINTET.

Administrative : Mme Marie-Christine MEYROU.

1. INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN GAZON NATUREL

1.1 CLASSEMENTS INITIAUX

1.2 CONFIRMATIONS DE NIVEAU DE CLASSEMENT

1.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT OU RECLASSEMENT

1.4 RETRAITS DE CLASSEMENT

2. INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN GAZON SYNTHETIQUE

2.1 CLASSEMENTS PROVISOIRES

2.2 CLASSEMENTS INITIAUX NIVEAUX 5sy, 5sye, 6sye, Foot A11sy, Foot A11sye

2.3 CLASSEMENTS INITIAUX NIVEAUX Foot A8sy, Foot A8sye, Foot A5sy, Foot A5sye

2.4 CONFIRMATIONS DE NIVEAU DE CLASSEMENT

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE

4.1 TERRAINS EN GAZON NATUREL

4.2 TERRAINS EN GAZON SYNTHETIQUE

4.3 ARROSAGES

4.4 MISE AUX NORMES VESTIAIRES

5. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES AIRES DE JEU ET LES VESTIAIRES

6. CLASSEMENTS DES ÉCLAIRAGES

6.1 CLASSEMENTS INITIAUX

MERIGNAC– Stade Du Jard n°4 – NNI : 332810404

Cette installation n'était pas classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en EFoot A11.

Eclairage moyen : 141,96 Lux

Facteur d'uniformité : 0,40

Rapport Emini/Emaxi : 0,21

Elle propose le classement de cette installation en EFoot A11.

ST SULPICE DE FALEYRENS– Stade De Branne Léopold Barbeau – NNI : 334800201

Cette installation n'était pas classée.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

La Commission prend connaissance de la demande de classement en EFoot A11.

Eclairage moyen : 136 Lux

Facteur d'uniformité : 0,55

Rapport Emini/Emaxi : 0,38

Elle propose le classement de cette installation en EFoot A11.

6.2 CONFIRMATIONS DE CLASSEMENT

IZON – Stade De La Naude n°2 – NNI : 332070102

Cette installation était classée en niveau EFoot A11 jusqu'au 31/08/2018.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en niveau EFoot A11.

Eclairage moyen : 176Lux.

Facteur d'uniformité : 0,48

Rapport Emini/Emaxi : 0,25

Elle propose le classement en niveau EFoot A11.

6.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT

MERIGNAC – Stade Du Jard n°3 – NNI : 332810403.

Cette installation était classée en niveau E. Entraînement jusqu'au 12/07/2019.

La Commission prend connaissance de la demande de changement de classement en niveau EFoot A11.

Eclairage moyen : 242,44 Lux.

Facteur d'uniformité : 0,50

Rapport Emini/Emaxi : 0,30

Elle propose le classement en niveau EFoot A11.

6.4 AVIS PREALABLE

7. AFFAIRES DIVERSES EN RELATIONS AVEC LES ECLAIRAGES

8. CLASSEMENT DE SALLES

BORDEAUX – Gymnase Grand Parc n°2 – NNI : 330639997

Cette installation n'était pas classée.

La Commission prend connaissance des informations.

- Zone de dégagement de sécurité à 0,77m au lieu de 1m.
- Panneau de basket en surplomb de l'aire de jeu déport de 0,50m hauteur libre pas respecté.
- Pas de vestiaire arbitre.
- Pas de zone officielle en dehors de la zone de dégagement.

La Commission donne un avis défavorable pour un classement.

RETRAITS DE CLASSEMENT

9. AOP, ATTESTATION DE CAPACITE OU PV DE CDS



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DELEGUE

M. Michel GAUDET
Président de la C.D.T.I.S.